

Hakim Benotmane, 23 ans et déjà Nabab du kebab



Délogé de la place Jean-Jaurès, Hakim Benotmane a rebondi pour ouvrir un nouveau restaurant, rue de Bordeaux.

Nabab kebab, c'est le nom d'une chaîne de restaurants. C'est aussi une belle histoire, celle d'un jeune Français issu de l'immigration algérienne devenu patron d'une entreprise qui prospère.

Hakim Benotmane, 23 ans, est déjà à la tête de huit restaurants de kebab une province, dont trois à Tours. Une belle carrière commerciale commencée quand il avait 19 ans. Fraîchement diplômé d'un BTS force de vente, il crée son entreprise et fait fructifier un petit apport de capital à la force de son travail. Hakim est doué. Fils d'un prof de maths, il a grandi à Lille dans une famille où on a le gence du commerce et des valeurs solides.

Musulman non pratiquant, il est inspiré par l'éthique d'un lam ouvert et constructif. *« je suis convaincu que, quand on fait son mieux, quand on marche droit, on est récompensé un jour ou l'autre aussi sûrement qu'on est puni quand on fait le mal confie Hakim. Aujourd'hui, il récolte le fruit de ses vertus..*

Chaque Nabab kebab réalise entre 300.000 et 400.000 € de chiffre d'affaires annuel, grâce à une recette simple et efficace : qualité, propreté, amabilité. *« Je forme moi-même tous mes collaborateurs et j'essaie d'instaurer entre nous une relation de confiance. On travaille beaucoup, je suis exigeant, mais on sait se parler, se respecter. »*

Une méthode qui marche à Tours, mais aussi Lyon, Gre-

noble, Toulouse, Bordeaux et Pau. Car Hakim ouvre des franchises qui le mèneront certainement à faire de son entreprise la première chaîne de kebab de France. Hakim finira comme un nabab, jouissant de sa fortune ? En fait, Hakim est déjà un nabab au sens noble du terme : en langue arabe, le nabab, c'est un lieu tenant infatigable qui mène fièrement sa bataille.

Christophe COLINET

Pot de terre et pot de fer

Hakim Benotmane a été privé de son fonds de commerce de la place Jean-Jaurès par le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Tours, mais le même juge a déclaré nul le PV d'expulsion. Une affaire intéressante opposant le pot de terre au pot de fer, Hakim Benotmane se battant contre un des plus gros investisseurs immobiliers de la place tourangelles.

Vous aviez été nombreux à réagir, certains même demandant qu'une pétition soit lancée pour soutenir Hakim Benotmane. Et nombreux à souligner le parcours exemplaire du jeune chef d'entreprise : *« C'est désolant de voir qu'un jeune Français d'origine maghrébine voulant s'en sor-*

tir par le travail soit récompensé de la sorte par la justice... »

Ou encore : *« Pas évident de réussir quand on est fils d'immigré, mais le racisme est là et il le restera toujours. »*

Mais l'affaire n'est pas terminée : le 7 décembre, Hakim Benotmane va demander la réintégration des lieux place Jean-Jaurès ou, à défaut, une indemnité d'éviction... correspondant à une année de chiffre d'affaires, soit entre 300.000 et 400.000 €. Si cette dernière solution est retenue, ça sera la belle morale de l'histoire : le pot de fer n'est pas toujours plus fort que le pot de terre.

Ch. C.